



Assemblée générale

Distr.  
GENERALE

A/45/833  
10 décembre 1990  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-cinquième session  
Point 133 de l'ordre du jour

FINANCEMENT DU GROUPE D'OBSERVATEURS DES NATIONS UNIES  
EN AMERIQUE CENTRALE

Rapport du Secrétaire général

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphe</u> s	<u>Page</u>
I. INTRODUCTION .....	1 - 9	3
II. ETAT DES CONTRIBUTIONS MISES EN RECOUVREMENT .....	10	4
III. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES .....	11	5
IV. RAPPORT SUR L'EXECUTION DU BUDGET POUR LA PERIODE ALLANT DU 7 NOVEMBRE 1989 AU 7 MAI 1990 .....	12	6
V. RAPPORT SUR L'EXECUTION DU BUDGET POUR LA PERIODE ALLANT DU 7 MAI AU 7 NOVEMBRE 1990 .....	13	6
VI. PREVISIONS DE DEPENSES POUR LA PERIODE ALLANT DU 7 NOVEMBRE 1990 AU 7 MAI 1991 .....	14 - 15	6
VII. PREVISIONS DE DEPENSES POUR LA PERIODE DE SIX MOIS COMMENCANT LE 7 MAI 1991 .....	16 - 17	7
VIII. ETAT DU REMBOURSEMENT DE LEURS DEPENSES AUX ETATS FOURNISSANT DES CONTINGENTS .....	18	7
IX. OBSERVATIONS .....	19	7
X. MESURES QUE L'ASSEMBLEE GENERALE DEVRAIT PRENDRE A SA QUARANTE-CINQUIEME SESSION .....	20	9

52 p.

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Page</u>
ANNEXES	
I. Rapport sur l'exécution du budget pour la période allant du 7 novembre 1989 au 7 mai 1990 : état récapitulatif .....	10
II. Informations supplémentaires concernant le rapport sur l'exécution du budget pour la période allant du 7 novembre 1989 au 7 mai 1990 .....	14
III. Rapport sur l'exécution du budget pour la période allant du 7 mai au 7 novembre 1990 : état récapitulatif .....	20
IV. Renseignements complémentaires sur l'exécution du budget pour la période allant du 7 mai au 7 novembre 1990 .....	24
V. Prévisions de dépenses pour la période allant du 7 novembre 1990 au 7 mai 1991 : état récapitulatif .....	29
VI. Informations complémentaires concernant les prévisions de dépenses pour la période allant du 7 novembre 1990 au 7 mai 1991 .....	33
VII. Informations complémentaires concernant les prévisions de dépenses pour la période allant du 7 mai au 7 novembre 1991 .....	51
VIII. Tableau d'effectifs actuel et tableau proposé .....	52

## I. INTRODUCTION

1. Le Groupe d'observateurs des Nations Unies en Amérique centrale (ONUCA) a été constitué par le Conseil de sécurité, conformément à sa résolution 644 (1989) du 7 novembre 1989, pour une période de six mois, et le Conseil en a ensuite prorogé le mandat aux termes de nouvelles résolutions, dont la plus récente est la résolution 675 (1990) du 5 novembre 1990.

2. Dans sa résolution 44/44 du 7 décembre 1989, l'Assemblée générale a décidé d'ouvrir un crédit d'un montant brut de 40,8 millions de dollars (soit un montant net de 40,2 millions de dollars) aux fins des opérations de l'ONUCA pour la période allant du 7 novembre 1989 au 7 mai 1990, et prié le Secrétaire général d'ouvrir un compte spécial pour le Groupe.

3. Au paragraphe 5 de la même résolution, l'Assemblée générale a autorisé le Secrétaire général à engager mensuellement des dépenses pour le Groupe jusqu'à concurrence d'un montant brut de 4 524 100 dollars (soit un montant net de 4 389 500 dollars), avec l'assentiment préalable du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, pendant la période de 12 mois commençant le 7 mai 1990, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat du Groupe au-delà de la période de six mois spécifiée dans sa résolution 644 (1989), c'est-à-dire au-delà du 7 mai 1990.

4. Durant la période de six mois couverte par le mandat initial de l'ONUCA, le Conseil de sécurité, ayant examiné un rapport du Secrétaire général (S/21194), a décidé, dans sa résolution 650 (1990) du 27 mars 1990, d'autoriser provisoirement l'élargissement du mandat de l'ONUCA et l'adjonction de personnel armé à ses effectifs pour la période allant du 10 avril au 10 juin 1990, afin que le Groupe puisse jouer un rôle dans la démobilisation librement consentie des membres de la Résistance nicaraguayenne.

5. Pour donner suite immédiatement à la décision du Conseil de sécurité élargissant le mandat de l'ONUCA, le Secrétaire général, le 16 avril 1990, a autorisé des engagements de dépenses jusqu'à concurrence de 1 776 600 dollars, conformément aux dispositions de la résolution 44/203 de l'Assemblée générale, en date du 21 décembre 1989, relative aux dépenses imprévues et extraordinaires, pour couvrir le coût du déploiement initial de deux compagnies du bataillon d'infanterie. Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a ensuite approuvé, le 20 avril 1990, des engagements de dépenses jusqu'à concurrence de 4 millions de dollars, y compris le montant de 1 776 600 dollars autorisé par le Secrétaire général, pour permettre la mise en place des éléments restants du bataillon d'infanterie et fournir à celui-ci l'appui logistique, le matériel et les services dont il aurait besoin de toute urgence pour pouvoir opérer efficacement, en attendant que le Comité ait examiné des prévisions détaillées concernant les dépenses totales dues à l'élargissement du mandat de l'ONUCA, décidé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 650 (1990). Le 18 mai 1990, après examen de prévisions de dépenses détaillées, le Comité consultatif a approuvé des engagements d'un montant brut total de 6 112 000 dollars (soit un montant net de 6 103 500 dollars), y compris les 4 millions de dollars autorisés le 20 avril 1990.

6. Le 4 mai 1990, dans sa résolution 654 (1990), le Conseil de sécurité a prorogé le mandat de l'ONUCA pour une deuxième période de six mois, allant du 7 mai au 7 novembre 1990. Le Secrétaire général a ensuite présenté au Comité consultatif, à sa session de printemps de 1990, un rapport détaillé rendant compte des opérations du Groupe durant la période de six mois couverte par son mandat initial (7 novembre 1989-7 mai 1990). Sur la base de ce rapport, le Comité consultatif a approuvé les propositions du Secrétaire général tendant à :

a) Engager des dépenses d'un montant brut de 27 144 600 dollars (soit un montant net de 26 337 000 dollars) aux fins des opérations de l'ONUCA pour la période de six mois allant du 7 mai au 7 novembre 1990;

b) Affecter une partie du solde inutilisé des crédits ouverts pour la période terminée le 7 mai 1990, représentant un montant brut de 6 112 000 dollars (soit un montant net de 6 103 500 dollars), au financement des coûts résultant de l'élargissement du mandat de l'ONUCA, décidé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 650 (1990) (voir plus haut, par. 5).

7. Le Secrétaire général proposait également dans son rapport que, sur le solde inutilisé, un montant de 8 millions de dollars soit porté au crédit des Etats Membres. Le Comité consultatif a toutefois recommandé qu'un montant brut de 10 219 300 dollars (soit un montant net de 9 989 800 dollars) soit déduit des contributions à mettre en recouvrement auprès des Etats Membres pour la période allant du 7 mai au 7 novembre 1990. Cette recommandation a été appliquée.

8. Dans sa résolution 656 (1990) du 8 juin 1990, le Conseil de sécurité a décidé que les fonctions qui incombait à l'ONUCA en ce qui concerne la surveillance du cessez-le-feu et la séparation des forces au Nicaragua, ainsi que la démobilisation des membres de la Résistance nicaraguayenne seraient prolongées, étant entendu que ces fonctions prendraient fin avec l'achèvement du processus de démobilisation, à savoir le 29 juin 1990 au plus tard. Cette prolongation du mandat élargi de l'ONUCA aux fins du processus de démobilisation a donné lieu à des dépenses supplémentaires d'un montant estimatif brut de 1 082 300 dollars (soit un montant net de 1 078 500 dollars), pour lesquelles le Secrétaire général a sollicité et obtenu l'assentiment du Comité consultatif, en attendant que le présent rapport soit soumis à l'Assemblée générale à sa quarante-cinquième session.

9. Dans sa résolution 675 (1990) du 5 novembre 1990, le Conseil de sécurité a décidé de proroger le mandat de l'ONUCA pour une nouvelle période de six mois, allant du 7 novembre 1990 au 7 mai 1991.

## II. ETAT DES CONTRIBUTIONS MISES EN RECouvreMENT

10. Au 30 novembre 1990, le montant total des contributions mises en recouvrement auprès des Etats Membres pour le financement de l'ONUCA, depuis sa création jusqu'au 7 novembre 1990, s'élevait à 56 908 988 dollars. Sur ce montant, les contributions reçues se chiffraient à 51 802 172 dollars, ce qui laissait un solde non acquitté de 5 106 816 dollars.

Etat des contributions au 30 novembre 1990

(En milliers de dollars des Etats-Unis - chiffres arrondis)

	<u>7 novembre 1989-</u> <u>7 novembre 1990</u>
1. Crédits ouverts	40 800
2. Engagements de dépenses autorisés	27 145
3. <u>A déduire</u> : Sommes portées au crédit des Etats Membres	<u>(11 036)</u>
4. Montant mis en recouvrement	<u>56 909</u>
5. Contributions reçues	<u>51 802</u>
6. Solde restant à recevoir	<u>5 107</u>

III. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

11. Au paragraphe 6 de sa résolution 44/44, l'Assemblée générale a demandé que des contributions volontaires soient faites au Groupe, tant en espèces que sous forme de fournitures et de services pouvant être acceptés par le Secrétaire général. Au 7 novembre 1990, les contributions volontaires reçues par l'ONUCA étaient les suivantes :

a) Durant la phase préopérationnelle (3-23 septembre 1989), le Gouvernement vénézuélien a fourni les services aériens nécessaires pour transporter les membres de la mission de reconnaissance en Amérique centrale. Le coût de ces services n'a pas été évalué, mais il a été inscrit pour un montant de 138 000 dollars dans les prévisions budgétaires pour la période allant du 7 novembre 1989 au 7 mai 1990;

b) Depuis la création du Groupe, la République fédérale d'Allemagne a mis à sa disposition pendant environ 11 mois un avion et son équipage (d'abord trois membres, puis quatre). Le Gouvernement a évalué cette contribution volontaire à environ 2 640 000 dollars. Elle a été inscrite dans les prévisions budgétaires pour un montant de 1 425 000 dollars, dont 674 500 dollars pour la période allant du 7 novembre 1989 au 7 mai 1990 et 750 500 dollars pour la période allant du 7 mai au 7 novembre 1990;

c) Le Gouvernement suisse a fourni deux appareils de cryptophonie Cryptocom HC-265 et financé le coût de la formation d'un technicien radio à l'entretien et à la réparation de ces appareils. Il a également offert à l'ONUCA des services aériens de rapatriement sanitaire pour les membres du Groupe qui seraient blessés ou tomberaient malades dans l'exercice de leurs fonctions, en tant que de besoin. Le coût des appareils de cryptophonie a été évalué à 46 800 francs suisses, qui équivalent à environ 36 000 dollars, mais le coût de la formation du technicien radio n'a pas encore été déterminé. L'ONUCA n'a pas fait appel aux services aériens de rapatriement sanitaire. Les contributions volontaires en nature fournies par le Gouvernement suisse n'ont pas été budgétisées.

/...

IV. RAPPORT SUR L'EXECUTION DU BUDGET POUR LA PERIODE  
ALLANT DU 7 NOVEMBRE 1989 AU 7 MAI 1990

12. L'annexe I ventile par rubrique budgétaire les prévisions de dépenses initiales de l'ONUCA pour la période allant du 7 novembre 1989 au 7 mai 1990, ainsi que les dépenses effectivement comptabilisées, y compris les coûts découlant de l'élargissement du mandat du Groupe pour la période allant du 10 avril au 10 juin 1990 (voir plus haut, par. 4 et 5). Comme l'indique l'annexe I, il restait au 7 mai 1990 un solde inutilisé d'un montant brut de 14 millions de dollars (soit un montant net de 13,8 millions de dollars). On trouvera à l'annexe II des explications détaillées sur les dépenses correspondant à chaque rubrique.

V. RAPPORT SUR L'EXECUTION DU BUDGET POUR LA PERIODE  
ALLANT DU 7 MAI AU 7 NOVEMBRE 1990

13. L'annexe III ventile par rubrique budgétaire le montant initial des dépenses réparties entre les Etats Membres aux fins des opérations de l'ONUCA pour la période allant du 7 mai au 7 novembre 1990 et les dépenses actuellement prévues, y compris celles résultant de la prolongation du mandat de l'ONUCA aux fins du processus de démobilisation des membres de la Résistance nicaraguayenne (11-29 juin 1990; voir plus haut, par. 8). On notera qu'au 30 novembre 1990, on prévoyait qu'il resterait pour cette période un solde inutilisé d'un montant brut de 3,2 millions de dollars (soit un montant net de 3,1 millions de dollars). On trouvera dans l'annexe IV des explications détaillées sur les dépenses correspondant à chaque rubrique.

VI. PREVISIONS DE DEPENSES POUR LA PERIODE ALLANT  
DU 7 NOVEMBRE 1990 AU 7 MAI 1991

14. L'ONUCA s'est dûment acquitté du rôle qui lui avait été confié dans le processus de démobilisation des membres de la Résistance nicaraguayenne et est maintenant revenu à son mandat d'origine, qui est de s'assurer que les cinq gouvernements d'Amérique centrale respectent les engagements en matière de sécurité qu'ils ont pris les uns vis-à-vis des autres aux termes de l'Accord d'Esquipulas II, à savoir qu'ils cesseraient de fournir une assistance aux forces irrégulières et aux mouvements insurrectionnels opérant dans la région, et qu'ils interdiraient que leur territoire soit utilisé pour mener des actes d'agression contre d'autres Etats. Les prévisions de dépenses pour la période allant du 7 novembre 1990 au 7 mai 1991 tiennent compte d'une réduction d'environ 40 % de l'effectif d'observateurs militaires (dont le nombre serait ramené de 260 à 158) à partir du 15 décembre 1990, comme le Secrétaire général l'a proposé dans son rapport (S/21909).

15. On trouvera dans l'annexe V un état récapitulatif des prévisions de dépenses révisées pour la période allant du 7 novembre 1990 au 7 mai 1991 (montant brut : 19 421 200 dollars - montant net : 18 829 600 dollars) et, à l'annexe VI, des renseignements complémentaires y relatifs.

VII. PREVISIONS DE DEPENSES POUR LA PERIODE DE SIX MOIS  
COMMENCANT LE 7 MAI 1991

16. Le mandat actuel de l'ONUCA doit venir à expiration le 7 mai 1991. Si le Conseil de sécurité décide de le proroger au-delà de cette date, et à supposer que le Groupe conserve les mêmes responsabilités, le Secrétaire général estime qu'à compter de cette date, les dépenses mensuelles du Groupe atteindront un montant brut de 2 730 000 dollars (soit un montant net de 2 633 000 dollars). Dans ces conditions, il faudrait ouvrir des crédits et/ou autoriser des engagements de dépenses aux fins des opérations du Groupe au-delà du 7 mai 1991 et répartir les montants correspondants entre les Etats Membres. En conséquence, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de l'ONUCA, l'Assemblée générale devrait, à sa présente session, prendre les dispositions voulues pour assurer le financement des dépenses du Groupe durant la période allant du 7 mai au 7 novembre 1991.

17. On trouvera aussi à l'annexe V un état récapitulatif des prévisions de dépenses de l'ONUCA pour la période de six mois commençant le 7 mai 1991, et des renseignements complémentaires y relatifs dans l'annexe VII.

VIII. ETAT DU REMBOURSEMENT DE LEURS DEPENSES AUX ETATS  
FOURNISSANT DES CONTINGENTS

18. Le Gouvernement argentin met à la disposition de l'ONUCA une escadrille navale (4 patrouilleurs rapides et 29 officiers de marine) et le Gouvernement canadien une escadrille d'hélicoptères (8 appareils et 130 militaires). Ces gouvernements sont régulièrement remboursés de l'intégralité de leurs dépenses, sur la base des taux de remboursement standard.

IX. OBSERVATIONS

19. Au 30 novembre 1990, on prévoyait que, sur les ressources fournies à l'ONUCA depuis sa création, il resterait un solde inutilisé d'un montant brut de 7 032 900 dollars (soit un montant net de 6 824 900 dollars), après déduction des sommes qui ont été portées au crédit des Etats Membres (montant brut : 10 219 300 dollars - montant net : 9 989 800 dollars) et déduites des contributions mises en recouvrement auprès d'eux pour la période allant du 7 mai au 7 novembre 1990, comme suite à la recommandation du Comité consultatif (voir plus haut, par. 7). Le tableau ci-dessous explique dans le détail d'où provient ce solde inutilisé.

En dollars des Etats-Unis  
Brut                      Net

**I. Ressources**

a) Crédits ouverts 7 novembre 1989-7 mai 1990	40 800 000	40 200 000
b) Contributions volontaires en espèces (138 000 dollars plus 674 500 dollars)	812 500	812 500
c) Engagements autorisés 7 mai-7 novembre 1990	<u>27 144 600</u>	<u>26 377 000</u>
d) Contribution volontaire en espèces	<u>750 500</u>	<u>750 500</u>
Total partiel I	69 507 600	68 140 000

**II. Coûts de fonctionnement**

a) 7 novembre 1989-7 mai 1990 (compte tenu de l'élargissement du mandat du Groupe du 10 avril au 10 juin 1990)	26 778 600	26 380 400
b) Contributions volontaires en espèces	812 500	812 500
c) 7 mai-7 novembre 1990 (compte tenu de l'élargissement du mandat du Groupe du 11 au 29 juin 1990)	23 913 800	23 381 900
d) Contribution volontaire en espèces	<u>750 500</u>	<u>750 500</u>
Total partiel II	52 255 400	51 325 300
Total I moins II	17 252 200	16 814 700

**III. Sommes portées au crédit des Etats Membres**

Solde inutilisé	<u>7 032 900</u>	<u>6 824 900</u>
-----------------	------------------	------------------

Comme il a été noté plus haut (par. 10), au 30 novembre 1990, sur les contributions mises en recouvrement depuis la création du Groupe jusqu'au 7 novembre 1990, un montant de 5 106 816 dollars restait à recevoir. En outre, les contributions dues au titre de la période correspondant au mandat en cours n'ont pas été mises en recouvrement. Cela étant, le Secrétaire général recommande que, compte tenu des

/...



contributions non acquittées, l'Assemblée ne prenne à ce stade aucune décision en ce qui concerne le solde inutilisé prévu. En outre, il demande instamment à tous les Etats Membres de verser leurs contributions intégralement et ponctuellement.

**X. MESURES QUE L'ASSEMBLEE GENERALE DEVRAIT PRENDRE A SA  
QUARANTE-CINQUIEME SESSION**

20. Pour assurer le financement des opérations passées et futures de l'ONUCA, l'Assemblée générale devrait prendre les mesures suivantes :

a) Elle devrait ouvrir un crédit d'un montant brut de 27 144 600 dollars (soit un montant net de 26 377 000 dollars) correspondant aux dépenses qui ont été autorisées et réparties entre les Etats Membres conformément au paragraphe 5 de sa résolution 44/44 pour la période allant du 7 mai au 7 novembre 1990, et, en contrepartie, inscrire au crédit des Etats Membres un montant brut de 10 219 300 dollars (soit un montant net de 9 980 800 dollars), venant en déduction des contributions mises en recouvrement auprès d'eux pour la période considérée;

b) Elle devrait ouvrir un crédit d'un montant brut de 19 410 200 dollars (soit un montant net de 18 829 600 dollars) pour la période allant du 7 novembre 1990 au 7 mai 1991 et répartir ce montant entre les Etats Membres;

c) Compte tenu des contributions mises en recouvrement qui n'ont pas encore été acquittées, elle devrait décider de conserver au Compte spécial de l'ONUCA le solde inutilisé des crédits ouverts (ou des engagements autorisés);

d) Pour la période commençant le 7 mai 1991, afin de permettre le maintien de l'ONUCA au cas où le Conseil de sécurité déciderait d'en renouveler le mandat au-delà de cette date, elle devrait ouvrir les crédits nécessaires ou autoriser des engagements de dépenses, selon le cas, et en répartir les montants entre les Etats Membres.

ANNEXE I

Groupe d'observateurs des Nations Unies en Amérique centrale

Rapport sur l'exécution du budget pour la période allant du  
 7 novembre 1989 au 7 mai 1990, compte tenu du mandat élargi  
 couvrant la période allant du 10 avril au 10 juin 1990

Etat récapitulatif

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	<u>Montants</u> <u>répartis</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Economies/ (Dépassements)</u>
1. <u>Dépenses afférentes au personnel militaire</u>			
a) <u>Observateurs militaires</u>			
Indemnité de subsistance	2 060,4	1 251,6	808,8
Frais de voyage lors du déploiement, de la relève et du rapatriement	1 274,0	445,6	828,4
Indemnité d'habillement et d'équipement	26,0	8,7	17,3
	<u>3 360,4</u>	<u>1 705,9</u>	<u>1 654,5</u>
b) <u>Autre personnel militaire</u>			
Remboursement au taux standard des coûts afférents aux contingents	812,5	1 661,0	(848,5)
Indemnité journalière	-	7,3	(7,3)
Services sociaux	-	44,6	(44,6)
Indemnité de subsistance	1 652,2	522,0	1 130,2
Frais de voyage lors du déploiement, de la relève et du rapatriement	641,9	1 064,1	(422,2)
	<u>3 106,6</u>	<u>3 299,0</u>	<u>(192,4)</u>
2. <u>Dépenses afférentes au personnel civil</u>			
a) <u>Personnel médical</u>			
Indemnité de subsistance	148,4	109,6	38,8
Frais de voyage lors du déploiement, de la relève et du rapatriement	68,6	17,8	50,8
Indemnité d'habillement et d'équipement	1,4	1,0	0,4
	<u>218,4</u>	<u>128,4</u>	<u>90,0</u>

/...

	<u>Montants</u> <u>répartis</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Economies/</u> <u>(Dépassements)</u>
<b>b) <u>Personnel recruté sur le plan international et sur le plan local</u></b>			
Traitements du personnel recruté sur le plan international	2 204,7	1 052,6	1 152,1
Traitements du personnel recruté sur le plan local	315,0	160,2	154,8
Dépenses communes de personnel	1 849,7	864,6	985,1
Indemnité de subsistance (missions)	1 155,4	797,3	358,1
Indemnité de représentation	1,8	1,3	0,5
Frais de voyage	78,0	121,1	(43,1)
	<u>5 604,6</u>	<u>2 997,1</u>	<u>2 607,5</u>
<b>3. <u>Locaux et logement</u></b>			
Acquisition, construction et rénovation	4 006,0	133,8	3 872,2
Location et entretien	186,0	122,7	63,3
Eclairage, chauffage, énergie et eau	55,0	13,3	41,7
	<u>4 247,0</u>	<u>269,8</u>	<u>3 977,2</u>
<b>4. <u>Acquisition, exploitation et entretien de navires</u></b>			
Acquisition de patrouilleurs fluviaux	120,0	-	120,0
Transport et mise en place de patrouilleurs rapides fournis par les gouvernements	150,0	538,0	(388,0)
Exploitation, réparation et entretien	416,0	-	416,0
Carburant	147,0	-	147,0
Assurance	20,0	-	20,0
	<u>853,0</u>	<u>538,0</u>	<u>315,0</u>
<b>5. <u>Location, exploitation et entretien d'aéronefs</u></b>			
<b>a) <u>Avions</u></b>			
Mise en poste et remise en poste	50,0	-	50,0
Remboursement des coûts d'exploitation	690,0	-	690,0
Carburant	72,0	44,4	27,6
Peinture et frais de manutention au sol	35,0	80,6	(45,6)
Assurance	41,0	-	41,0
	<u>888,0</u>	<u>125,0</u>	<u>763,0</u>

/...

	<u>Montants</u> <u>répartis</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Economies/</u> <u>(Dépassements)</u>
<b>b) Hélicoptères</b>			
Mise en poste et remise en poste	1 080,0	-	1 080,0
Remboursement des coûts d'exploitation	5 652,0	4 683,1	968,9
Carburant	158,2	106,0	52,2
Pièces détachées (stock initial et réapprovisionnement)	600,0	-	600,0
Peinture et frais de manutention au sol	44,0	19,4	24,6
Assurance	480,0	7,7	472,3
	<u>8 014,2</u>	<u>4 816,2</u>	<u>3 198,0</u>
<b>6. <u>Achat de matériel de transport</u></b>			
Location de véhicules	582,5	803,0	(220,5)
Location de camions frigorifiques	-	15,9	(15,9)
Achat de véhicules	3 523,3	3 242,6	280,7
Pièces détachées	65,0	69,2	(4,2)
Carburant, huile et lubrifiant	113,0	58,6	54,4
Equipement d'un atelier et réparations commerciales	142,0	2,0	140,0
Assurance	21,3	6,4	14,9
	<u>4 447,1</u>	<u>4 197,7</u>	<u>249,4</u>
<b>7. <u>Communications</u></b>			
<b>a) <u>Transport aérien et déploiement de l'unité de transmissions</u></b>			
Transport aérien et remboursement des frais de voyage	338,0	-	338,0
Réparations et entretien du matériel	60,0	-	60,0
	<u>398,0</u>	<u>-</u>	<u>398,0</u>
<b>b) <u>Achat et location de matériel et services de communications</u></b>			
Matériel de communications et pièces détachées	4 833,2	4 825,8	7,4
Groupes électrogènes et pièces détachées	395,8	288,1	107,7
Appareils d'épuration d'eau	-	32,1	(32,1)
Matériel téléphonique	357,0	13,8	343,2
Matériel d'entretien et de réparation	356,6	353,7	2,8
Fournitures électriques	84,0	25,3	58,7
Téléphone, télex, télécopie, valise diplomatique, envois postaux et location de boîtes postales	218,0	145,8	72,2
Aides à la navigation aérienne et au sol	360,0	273,8	86,2
	<u>6 604,5</u>	<u>5 958,4</u>	<u>646,1</u>
			/...

	<u>Montants répartis</u>	<u>Dépenses</u>	<u>Economies/ (Dépassements)</u>
<b>8. <u>Achat d'autres matériels</u></b>			
Mobilier et matériel de bureau	389,0	479,5	(90,5)
Autres matériels	250,0	330,3	(80,3)
	<u>639,0</u>	<u>809,8</u>	<u>(170,8)</u>
<b>9. <u>Fournitures et services</u></b>			
Vérification externe des comptes	12,0	-	12,0
Dépenses de représentation	6,0	2,7	3,3
Services contractuels	32,0	32,7	(0,7)
Services et examens médicaux	80,2	1,1	79,1
Demandes d'indemnités et de règlements	24,6	22,8	1,8
Fournitures diverses	92,0	15,4	76,6
Fournitures et matériel médicaux	104,0	93,3	10,7
Fournitures de bureau	30,0	98,0	(68,0)
Abonnements	18,0	7,0	11,0
Services divers	-	22,7	(22,7)
Uniformes et habillement	60,4	34,4	26,0
Rations	-	254,7	(254,7)
Intendance et magasins	235,0	282,5	(47,5)
	<u>694,2</u>	<u>867,3</u>	<u>(173,1)</u>
<b>10. <u>Dépenses préliminaires</u></b>	250,0	63,1	186,9
<b>11. <u>Fret et camionnage</u></b>	375,0	104,7	270,3
<b>12. <u>Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité</u></b>	500,0	500,0	-
<b>13. <u>Contributions du personnel</u></b>	600,0	398,2	201,8
Dépenses totales, 1 à 13	<u>40 800,0</u>	<u>26 778,6</u>	<u>14 021,4</u>
<b>14. <u>Recettes provenant des contributions du personnel</u></b>	(600,0)	(398,2)	(201,8)
Dépenses, montant net	<u>40 200,0</u>	<u>26 380,4</u>	<u>13 819,6</u>
<b>15. <u>Contributions volontaires</u></b>	812,5	812,5	-
Dépenses d'exploitation, montant effectif net	<u>41 012,5</u>	<u>27 192,9</u>	<u>13 819,6</u>

/...

ANNEXE II

Groupe d'observateurs des Nations Unies en Amérique centrale

Informations supplémentaires concernant le rapport sur l'exécution du budget pour la période allant du 7 novembre 1989 au 7 mai 1990, compte tenu du mandat élargi couvrant la période allant du 10 avril au 10 juin 1990

Economies/  
(dépassements)

(En dollars)

1. Dépenses afférentes au personnel militaire

a) Observateurs militaires

1 654 500

Sur les 260 observateurs militaires, 201 seulement ont été déployés au cours de la période couverte par le mandat, ce qui correspond à 380 mois/observateur de moins que prévu, soit une économie de 808 800 dollars au titre de l'indemnité journalière de subsistance et de 17 300 dollars au titre de l'indemnité d'habillement et d'équipement. Une économie de 828 400 dollars a en outre été réalisée au titre des frais de voyage du fait du nombre réduit d'observateurs et de la non-utilisation des billets d'avion aller et retour.

b) Autre personnel militaire

(192 400)

Un effectif de 165 militaires autres que les observateurs devait être progressivement déployé, représentant en tout 657 mois/homme. Le non-déploiement de personnel de la marine et une modification apportée à l'exécution de l'opération aérienne (réduction du personnel affecté aux avions mais renforcement des effectifs affectés aux hélicoptères) ont permis de réaliser une économie de 2 176 600 dollars, dont 507 500 dollars au titre du remboursement au taux standard des coûts afférents aux contingents, 1 130 200 dollars au titre de l'indemnité de subsistance et 538 900 au titre des frais de voyage lors du déploiement, de la relève et du rapatriement. Ces économies ont été contrebalancées par des dépenses supplémentaires à prévoir en raison de l'élargissement du mandat de l'ONUCA, pour un montant de 2 369 000 dollars dont 1 356 000 dollars au titre du remboursement aux taux standard des coûts afférents aux contingents, 7 300 dollars au titre de l'indemnité journalière, 44 600 dollars au titre des services sociaux et 961 100 dollars au titre des frais de voyage lors du déploiement, de la relève et du rapatriement.

/...

Economies/  
(dépassements)

(En dollars)

2. Dépenses afférentes au personnel civil

a) Personnel médical

90 000

Un retard dans le déploiement du personnel médical et une réduction du personnel déployé ont entraîné une économie de 90 000 dollars, dont 38 800 dollars au titre de l'indemnité de subsistance, 50 800 dollars au titre des frais de voyage lors du déploiement, de la relève et du rapatriement et 400 dollars au titre de l'indemnité d'habillement et d'équipement.

b) Personnel recruté sur le plan international  
et sur le plan local

2 607 500

Par suite d'un retard dans la mise en place et la dotation en effectifs de la mission, une économie de 2 778 400 dollars a été réalisée au titre des traitements du personnel recruté sur le plan international et sur le plan local (347 300 dollars), des dépenses communes de personnel (1 024 400 dollars), de l'indemnité de subsistance (missions) (398 200 dollars), de l'indemnité de représentation (500 dollars) et des frais de voyage du personnel envoyé en mission (8 000 dollars). Ces économies ont été partiellement contrebalancées par des dépenses supplémentaires à prévoir en raison de l'élargissement du mandat de l'ONUCA, pour un montant de 170 900 dollars au titre des traitements du personnel recruté sur le plan international (40 400 dollars), des dépenses communes de personnel (39 300 dollars), de l'indemnité de subsistance (missions) (40 100 dollars) et au titre des frais de voyage du personnel envoyé en mission (51 100 dollars).

3. Locaux et logements

3 977 200

Les 22 unités de logement préfabriquées qui étaient prévues n'ont été ni achetées ni construites et des économies ont donc été réalisées, soit 3 872 200 dollars au titre des locaux des centres de vérification, 63 300 dollars au titre de la location et de l'entretien et 41 700 dollars au titre de l'éclairage, du chauffage, de l'énergie et de l'eau.

/...

Economies/  
(dépassements)

(En dollars)

4. Acquisition, exploitation et entretien de navires 315 000

Il n'a pas été procédé à l'acquisition des quatre patrouilleurs fluviaux qui étaient prévus. Il en est résulté une économie de 703 000 dollars au titre de leur acquisition (120 000 dollars), des dépenses d'exploitation, de réparation et d'entretien (416 000 dollars), du carburant (147 000 dollars) et de l'assurance (20 000 dollars). Cette économie a été partiellement contrebalancée par des dépenses supplémentaires pour un montant de 388 000 dollars au titre du transport et de la mise en place de patrouilleurs rapides fournis par un Etat Membre.

5. Location, exploitation et entretien d'aéronefs

a) Avions 763 000

Une économie de 763 000 dollars a été réalisée grâce à la fourniture d'un avion par un Etat Membre au titre de sa contribution volontaire en nature (674 500 dollars). L'ONUCA garde à sa charge les frais de carburant et de manutention au sol.

b) Hélicoptères 3 198 000

Par suite d'un retard dans le déploiement des hélicoptères et des modifications apportées en conséquence dans la composition de l'escadrille, une économie de 4 531 000 dollars a été réalisée au titre de la mise en poste et de la remise en poste (1 080 000 dollars), du remboursement des coûts d'exploitation (2 301 900 dollars), du carburant (52 200 dollars), des pièces détachées (stock initial et réapprovisionnement) (600 000 dollars), des frais de manutention au sol (24 600 dollars) et de l'assurance (472 300 dollars). Cette économie a été partiellement contrebalancée par des dépenses supplémentaires pour un montant de 1 333 000 dollars pour la location de 4 hélicoptères au cours de la période couverte par le mandat élargi.

6. Achat de matériel de transport 249 400

Une économie de 754 000 dollars au titre de la location de véhicules (264 000 dollars), de l'achat de véhicules (280 700 dollars), du carburant, huile et lubrifiants (54 400 dollars), de l'équipement d'un atelier et des



Economies/  
(dépassements)

(En dollars)

réparations commerciales (140 000 dollars) et de l'assurance (14 900 dollars) a été partiellement contrebalancée par des dépenses supplémentaires comprenant 4 200 dollars au titre des pièces détachées, et un montant de 500 400 dollars pour la location de véhicules (484 500 dollars) et la location de camions frigorifiques (15 900 dollars) pendant la période couverte par le mandat élargi. Sur les 219 véhicules acquis par la mission, 31 ont été transférés de la Mission d'observation des Nations Unies chargée de la vérification du processus électoral au Nicaragua (ONUVE) pour un prix réduit de 15 %, soit 515 300 dollars.

7. Communications

a) Transport aérien et déploiement de l'unité de transmissions 398 000

Cette économie résulte du non-déploiement de l'unité de transmissions.

b) Achat et location de matériel et services de communications 646 100

Le transfert de matériel de communications excédentaire provenant d'autres missions, moyennant un prix réduit, la révision des crédits demandés au titre des groupes électrogènes et pièces détachées et la location (au lieu de l'achat) de matériel téléphonique ont permis de réaliser une économie de 678 200 dollars qui a été partiellement compensée par des dépenses supplémentaires à prévoir au titre du mandat élargi pour l'acquisition d'appareils d'épuration d'eau (32 100 dollars).

8. Achat d'autres matériels (170 800)

Un excédent de dépenses de 93 500 dollars résulte de dépenses supplémentaires au titre du mobilier et matériel de bureau (90 500 dollars) et d'autres matériels (3 000 dollars); il s'y ajoute un montant de 77 300 dollars utilisé pour l'achat d'autres matériels au titre du mandat élargi.

/...

Economies/  
(dépassements)

(En dollars)

9. Fournitures et services (173 100)

Une économie de 340 500 dollars a été réalisée au titre de la vérification externe des comptes (12 000 dollars), des dépenses de représentation (3 300 dollars), des services contractuels (1 800 dollars), des services et examens médicaux (79 100 dollars), des demandes d'indemnités et de règlements (24 600 dollars), des fournitures diverses (92 000 dollars), des fournitures et matériel médicaux (10 700 dollars), des abonnements (11 000 dollars), des uniformes et habillement (28 000 dollars), de l'intendance et des magasins (78 000 dollars). Ces économies ont été compensées par des dépenses supplémentaires pour un montant de 90 700 dollars au titre des fournitures de bureau (68 000 dollars) et des services divers (22 700 dollars), et pour un montant de 422 900 dollars au titre du mandat élargi pour les services contractuels (2 500 dollars), les demandes d'indemnités et règlements (22 800 dollars), les fournitures diverses (15 400 dollars), les uniformes et habillement (2 000 dollars), les rations (254 700 dollars) et l'intendance et les magasins (125 500 dollars).

10. Dépenses préliminaires 186 900

Les économies réalisées à ce titre correspondent à la fourniture par un Etat Membre d'un avion pour la mission de reconnaissance (138 000 dollars), aux frais de voyage du personnel (29 600 dollars) et aux dépenses accessoires (16 300 dollars).

11. Fret et camionnage 270 300

Des économies ont été réalisées du fait que le volume des expéditions a été moins important que prévu.

12. Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité -

Des engagements ont été émis pour la totalité des crédits alloués en vue de pouvoir répondre à d'éventuelles demandes d'indemnisation.

13. Contributions du personnel 201 800

Des économies ont pu être réalisées par suite du retard dans le démarrage de la Mission et comme indiqué à la rubrique 2 b) ci-dessus.

Economies/  
(dépassements)

(En dollars)

14. Recettes provenant des contributions du personnel

Ce montant correspond à la rubrique 13 ci-dessus. (201 800)

15. Contributions volontaires -

Une contribution en nature du Gouvernement vénézuélien, inscrite au budget pour un montant de 138 000 dollars correspondant à la fourniture de services de transport aérien aux membres de la mission de reconnaissance en Amérique centrale au cours de la période allant du 3 au 23 septembre 1989, et une contribution de la République fédérale d'Allemagne pour l'utilisation d'un avion, inscrite au budget pour un montant de 674 500 dollars, ont été reçues et utilisées pendant la période couverte par le mandat.

ANNEXE III

Groupe d'observateurs des Nations Unies en Amérique centrale

Rapport sur l'exécution du budget pour la période allant du  
 7 mai au 7 novembre 1990, y compris la période couverte par  
 le mandat élargi, allant du 11 au 29 juin 1990

Etat récapitulatif

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	<u>Engagement de dépenses approuvé</u>	<u>Prévisions de dépenses</u>	<u>Economie/ (dépassement) Prévisions</u>
<b>1. <u>Dépenses afférentes au personnel militaire</u></b>			
<b>a) <u>Observateurs militaires</u></b>			
Indemnité de subsistance	3 244,0	3 504,5	(260,5)
Frais de voyage lors du déploiement, de la relève et du rapatriement	534,0	123,9	410,1
Indemnité d'habillement et d'équipement	26,0	26,0	-
	<u>3 804,0</u>	<u>3 654,4</u>	<u>149,6</u>
<b>b) <u>Autre personnel militaire</u></b>			
Remboursement au taux standard des coûts afférents aux contingents	1 016,8	1 252,8	(236,0)
Indemnité journalière	-	28,4	(28,4)
Indemnité de subsistance	1 964,9	2 056,0	(91,1)
Frais de voyage lors du déploiement, de la relève et du rapatriement	586,3	35,0	551,3
	<u>3 568,0</u>	<u>3 372,2</u>	<u>195,8</u>
<b>2. <u>Dépenses afférentes au personnel civil</u></b>			
<b>a) <u>Personnel médical</u></b>			
Indemnité de subsistance	166,5	298,7	(132,2)
Frais de voyage lors du déploiement, de la relève et du rapatriement	19,0	7,9	11,1
Indemnité d'habillement et d'équipement	1,4	1,4	-
	<u>186,9</u>	<u>308,0</u>	<u>(121,1)</u>

/...

	<u>Engagement de dépenses approuvé</u>	<u>Prévisions de dépenses</u>	<u>Economie/ (dépassement) Prévisions</u>
<b>b) <u>Personnel recruté sur le plan international et sur le plan local</u></b>			
Traitements du personnel recruté sur le plan international	1 987,1	1 275,8	711,3
Traitements du personnel recruté sur le plan local	443,0	317,6	125,4
Dépenses communes de personnel	1 393,7	1 090,2	303,5
Indemnité de subsistance (missions)	1 211,0	1 283,2	(72,2)
Indemnité de représentation	1,8	1,8	-
Frais de voyage	78,0	25,4	52,6
	<u>5 114,6</u>	<u>3 994,0</u>	<u>1 120,6</u>
<b>3. <u>Locaux et logement</u></b>			
Acquisition, construction et rénovation	-	149,3	(149,3)
Location et entretien	186,0	275,3	(89,3)
Eclairage, chauffage, énergie et eau	64,0	11,5	52,5
	<u>250,0</u>	<u>436,1</u>	<u>(186,1)</u>
<b>4. <u>Acquisition, exploitation et entretien de navires</u></b>			
Exploitation, réparation et entretien	634,0	483,8	150,2
Carburant	220,5	35,2	185,3
Assurance	20,0	6,8	13,2
	<u>874,5</u>	<u>525,8</u>	<u>348,7</u>
<b>5. <u>Location, exploitation et entretien d'aéronefs</u></b>			
<b>a) <u>Avions</u></b>			
Remboursement des coûts d'exploitation	690,0	-	690,0
Carburant	72,0	95,4	(23,4)
Frais de manutention au sol	24,0	74,8	(50,8)
Assurance	41,0	-	41,0
	<u>827,0</u>	<u>170,2</u>	<u>656,8</u>

/...

	<u>Engagement de dépenses approuvé</u>	<u>Prévisions de dépenses</u>	<u>Economie/ (dépassement) Prévisions</u>
<b>b) Hélicoptères</b>			
Remboursement des coûts			
d'exploitation	8 496,0	7 084,4	1 411,6
Carburant	229,0	310,5	(81,5)
Pièces détachées (stock initial et réapprovisionnement)	480,0	-	480,0
Assurance	576,0	11,5	564,5
	<u>9 781,0</u>	<u>7 406,4</u>	<u>2 374,6</u>
<b>6. <u>Achat de matériel de transport</u></b>			
Location de véhicules	-	101,2	(101,2)
Pièces détachées	62,4	275,1	(212,7)
Carburant, huile et lubrifiant	190,0	256,9	(66,9)
Equipement d'un atelier et réparations commerciales	50,0	4,0	46,0
Assurance	42,6	20,3	22,3
	<u>345,0</u>	<u>657,5</u>	<u>(312,5)</u>
<b>7. <u>Communications</u></b>			
Matériel de communications et pièces détachées	75,0	438,5	(363,5)
Groupes électrogènes et pièces détachées	12,5	-	12,5
Fournitures électriques	10,0	58,2	(48,2)
Téléphone, télex, télécopie, valise diplomatique, envois postaux et location de boîtes postales	255,0	277,7	(22,7)
	<u>352,5</u>	<u>774,4</u>	<u>(421,9)</u>
<b>8. <u>Achat d'autres matériels</u></b>			
Mobilier et matériel de bureau	-	214,2	(214,2)
Autres matériels	-	92,3	(92,3)
	<u>-</u>	<u>306,5</u>	<u>(306,5)</u>

/...

	<u>Engagement de dépenses approuvé</u>	<u>Prévisions de dépenses</u>	<u>Economie/ (dépassement) Prévisions</u>
<b>9. Fournitures et services</b>			
Vérification externe des comptes	12,0	6,0	6,0
Dépenses de représentation	5,0	5,1	(0,1)
Services contractuels	32,0	85,5	(53,5)
Services et examens médicaux	63,0	77,2	(14,2)
Demandes d'indemnités et de règlements	12,5	2,0	10,5
Fournitures diverses	12,5	12,5	-
Fournitures et matériel médicaux	7,5	7,5	-
Fournitures de bureau	-	126,0	(126,0)
Abonnements	18,0	14,9	3,1
Services divers	-	28,7	(28,7)
Uniformes et habillement	15,0	0,6	14,4
Rations	-	15,0	(15,0)
Intendance et magasins	38,0	117,0	(79,0)
	<u>215,5</u>	<u>498,0</u>	<u>(282,5)</u>
<b>10. Fret et camionnage</b>	<u>30,0</u>	<u>36,3</u>	<u>(6,3)</u>
<b>11. Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité</b>	<u>250,0</u>	<u>250,0</u>	<u>-</u>
<b>12. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</b>	<u>941,2</u>	<u>941,2</u>	<u>-</u>
<b>13. Système intégré de gestion</b>	<u>-</u>	<u>51,0</u>	<u>(51,0)</u>
<b>14. Contributions du personnel</b>	<u>604,4</u>	<u>531,9</u>	<u>72,5</u>
Dépenses totales, 1 à 14	<u>27 144,6</u>	<u>23 913,9</u>	<u>3 230,7</u>
<b>15. Recettes provenant des contributions du personnel</b>	<u>(604,4)</u>	<u>(531,9)</u>	<u>(72,5)</u>
Dépenses, montant net	<u>26 540,2</u>	<u>23 382,0</u>	<u>3 158,2</u>
<b>16. Contributions volontaires</b>	<u>750,5</u>	<u>750,5</u>	<u>-</u>
Dépenses d'exploitation, montant effectif net	<u>27 290,7</u>	<u>24 132,5</u>	<u>3 158,2</u>

/...

Economies prévues/  
(dépassements)

(En dollars)

b) Hélicoptères

2 374 600

L'économie projetée correspond à la différence entre une économie de 3 077 600 dollars (2 033 100 dollars au titre du remboursement des coûts d'exploitation, 480 000 dollars au titre du réapprovisionnement et des pièces détachées et 564 500 dollars au titre des assurances) et un dépassement de 703 000 dollars (81 500 dollars au titre du carburant et 621 500 dollars au titre de la location de quatre hélicoptères supplémentaires nécessaires du fait de l'élargissement du mandat de l'ONUCA).

6. Achat de matériel de transport

(312 500)

Le dépassement indiqué correspond à la différence entre un dépassement de 380 800 dollars (212 700 dollars au titre des pièces détachées pour les véhicules, 66 900 dollars au titre des carburants et lubrifiants et 101 200 dollars au titre de la location de véhicules) et une économie de 68 300 dollars prévue, d'une part, au titre du matériel d'entretien des véhicules et du coût des réparations effectuées par des entreprises locales (46 000 dollars) et, d'autre part, au titre des assurances (22 300 dollars).

7. Communications

(421 900)

Le dépassement projeté correspond à la différence entre un dépassement de 434 400 dollars (363 500 dollars au titre du matériel et des pièces de rechange pour le système de communication, 48 200 dollars au titre des fournitures électriques et 22 700 dollars à la rubrique "téléphone, télex, télécopie, valise, affranchissements et location de boîtes postales") et une économie de 12 500 dollars au titre des groupes électrogènes et pièces de rechange.

8. Achat d'autre matériel

(306 500)

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique dans les prévisions de dépenses initiales.

9. Fournitures et services

(282 500)

On prévoit des économies d'un montant total de 35 200 dollars aux rubriques ci-après : vérification externe des comptes (6 000 dollars), demandes d'indemnités et règlements divers (11 700 dollars), abonnements (3 100 dollars), et habillement,



Economies prévues/  
(dépassements)

(En dollars)

b) Fonctionnaires internationaux et agents locaux 1 120 600

Les économies prévues au titre des traitements, soit au total 1 192 800 dollars (836 700 dollars au titre des postes restés vacants, 303 500 dollars au titre des dépenses communes de personnel, et 52 600 dollars au titre des voyages officiels), ont été en partie annulées par un dépassement de 72 200 dollars au titre de l'indemnité de subsistance (missions), dont 19 100 dollars en raison de l'élargissement du mandat de l'ONUCA. Les montants initialement inscrits à cette rubrique au titre des postes d'appoint ont été transférés au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, rubrique 12 ci-après.

3. Locaux/logements (186 100)

Le dépassement indiqué correspond à la différence entre un dépassement de 238 600 dollars, dû, d'une part, à des travaux de construction et de rénovation (149 300 dollars) qui n'avaient pas été pris en compte dans les prévisions de dépenses et, d'autre part, à des dépenses plus élevées que les prévisions initiales au titre de la location et de l'entretien des locaux (89 300 dollars), et une économie de 52 500 dollars au titre des frais d'éclairage, chauffage, énergie et eau.

4. Acquisition, exploitation et entretien de navires 348 700

Les économies prévues à cette rubrique se répartissent comme suit : 150 200 dollars au titre de l'exploitation, de la réparation et de l'entretien; 185 300 dollars au titre du carburant et 13 200 dollars au titre des assurances.

5. Location, exploitation et entretien des aéronefs

a) Avions 656 800

L'économie projetée correspond à la différence entre une économie de 731 000 dollars (690 000 dollars au titre du remboursement des coûts d'exploitation, un Etat Membre continuant à mettre gratuitement un avion à disposition, et 41 000 dollars au titre des assurances) et un dépassement de 74 200 dollars (23 400 dollars au titre du carburant et 50 800 dollars au titre de la manutention au sol).

/...

Economies prévues/  
(dépassements)

(En dollars)

b) Hélicoptères

2 374 600

L'économie projetée correspond à la différence entre une économie de 3 077 600 dollars (2 033 100 dollars au titre du remboursement des coûts d'exploitation, 480 000 dollars au titre du réapprovisionnement et des pièces détachées et 564 500 dollars au titre des assurances) et un dépassement de 703 000 dollars (81 500 dollars au titre du carburant et 621 500 dollars au titre de la location de quatre hélicoptères supplémentaires nécessaires du fait de l'élargissement du mandat de l'ONUCA).

6. Achat de matériel de transport

(312 500)

Le dépassement indiqué correspond à la différence entre un dépassement de 380 800 dollars (212 700 dollars au titre des pièces détachées pour les véhicules, 66 900 dollars au titre des carburants et lubrifiants et 101 200 dollars au titre de la location de véhicules) et une économie de 68 300 dollars prévue, d'une part, au titre du matériel d'entretien des véhicules et du coût des réparations effectuées par des entreprises locales (46 000 dollars) et, d'autre part, au titre des assurances (22 300 dollars).

7. Communications

(421 900)

Le dépassement projeté correspond à la différence entre un dépassement de 434 400 dollars (363 500 dollars au titre du matériel et des pièces de rechange pour le système de communication, 48 200 dollars au titre des fournitures électriques et 22 700 dollars à la rubrique "téléphone, télex, télécopie, valise, affranchissements et location de boîtes postales") et une économie de 12 500 dollars au titre des groupes électrogènes et pièces de rechange.

8. Achat d'autre matériel

(306 500)

Aucun montant n'avait été prévu à cette rubrique dans les prévisions de dépenses initiales.

9. Fournitures et services

(282 500)

On prévoit des économies d'un montant total de 35 200 dollars aux rubriques ci-après : vérification externe des comptes (6 000 dollars), demandes d'indemnités et règlements divers (11 700 dollars), abonnements (3 100 dollars), et habillement,

Economies prévues/  
(dépassements)

(En dollars)

uniformes et fournitures diverses (14 400 dollars). Ces économies seront plus qu'annulées par un dépassement de 301 100 dollars au titre des dépenses de représentation (100 dollars), des services contractuels (53 100 dollars), des services médicaux, examens médicaux et fournitures médicales pour les observateurs (14 200 dollars), de la papeterie et des fournitures de bureau (126 000 dollars), des services divers (28 700 dollars) et de l'intendance générale (79 000 dollars) et un dépassement de 16 600 dollars pendant la durée du mandat élargi de l'ONUCA (400 dollars au titre des services contractuels, 1 200 dollars au titre des demandes d'indemnités et règlements divers et 15 000 dollars au titre des rations).

10. Fret et camionnage (6 300)

Le dépassement projeté à cette rubrique s'explique par des dépenses effectives plus élevées que les prévisions initiales.

11. Indemnités en cas de décès ou d'invalidité -

Le crédit ouvert a été entièrement utilisé pour constituer des provisions pour le versement éventuel d'indemnités.

12. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix -

Le montant correspondant au coût des postes d'appoint autorisés (13 postes d'administrateur et 11 postes d'agent des services généraux) inclus dans les prévisions de dépenses a été transféré de la rubrique 2 b) ci-dessus (dépenses afférentes au personnel civil) au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix créé avec effet au 1er mai 1990.

13. Système intégré de gestion (51 000)

Le montant de 51 000 dollars représente la part correspondant à l'ONUCA des ressources nécessaires au titre des opérations de maintien de la paix, indiquées dans le budget ordinaire.

14. Contributions du personnel 72 500

L'économie prévue à cette rubrique correspond à l'économie indiquée à la rubrique 2 b) ci-dessus (dépenses afférentes au personnel civil).

/...

Economies prévues/  
(dépassements)

(En dollars)

15. Recettes provenant des contributions du personnel

(72 500)

Les raisons de l'écart observé sont les mêmes que celles indiquées à la rubrique 14.

16. Contribution volontaire

-

Un montant de 750 500 dollars a été inscrit au budget au titre de la contribution volontaire en nature apportée par la République fédérale d'Allemagne sous la forme de la mise à disposition d'un avion pendant la durée du mandat de l'ONUCA.

ANNEXE V

Groupe d'observateurs des Nations Unies en Amérique centrale

Prévisions de dépenses pour la période allant du  
 7 novembre 1990 au 7 mai 1991 et pour la période  
 de six mois commençant le 7 mai 1991

Etat récapitulatif

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	Du 7 nov. 1990 au 7 mai 1991 Prévisions <u>révisées</u>	Du 7 mai 1991 au 7 nov. 1991 Prévisions de <u>dépenses</u>
<b>1. <u>Dépenses afférentes au personnel militaire</u></b>		
a) <u>Observateurs militaires</u>		
Indemnité de subsistance	2 488,0	2 207,0
Frais de voyage lors du déploiement, de la relève et du rapatriement	606,0	222,0
Indemnité d'habillement et d'équipement	15,8	15,8
	<u>3 109,8</u>	<u>2 444,8</u>
b) <u>Autre personnel militaire</u>		
Remboursement au taux standard des coûts afférents aux contingents	408,3	188,8
Indemnité de subsistance	694,2	385,0
Frais de voyage lors du déploiement, de la relève et du rapatriement	246,0	116,0
	<u>1 348,5</u>	<u>689,8</u>
<b>2. <u>Dépenses afférentes au personnel civil</u></b>		
a) <u>Personnel médical</u>		
Indemnité de subsistance	186,7	186,7
Frais de voyage lors du déploiement, de la relève et du rapatriement	64,0	64,0
Indemnité d'habillement et d'équipement	1,4	1,4
	<u>252,1</u>	<u>252,1</u>

/...

	Du 7 nov. 1990 au 7 mai 1991 <u>Prévisions</u> <u>révisées</u>	Du 7 mai 1991 au 7 nov. 1991 <u>Prévisions de</u> <u>dépenses</u>
b) <u>Personnel recruté sur le plan international et sur le plan local</u>		
Traitements du personnel recruté sur le plan international	1 727,4	1 697,4
Traitements du personnel recruté sur le plan local	335,0	335,0
Dépenses communes de personnel	960,4	949,4
Indemnité de subsistance (missions)	994,2	952,4
Indemnité de représentation	0,6	0,6
Frais de voyage	25,0	25,0
	<u>4 042,6</u>	<u>3 959,8</u>
3. <u>Locaux et logement</u>		
Acquisition, construction et rénovation	110,0	-
Location et entretien	308,0	262,0
Eclairage, chauffage, énergie et eau	25,0	25,0
	<u>443,0</u>	<u>287,0</u>
4. <u>Acquisition, exploitation et entretien de navires</u>		
Remboursement des coûts d'exploitation	576,0	576,0
Carburant	280,0	280,0
Assurance	7,0	7,0
Réparations et entretien	-	129,0
	<u>863,0</u>	<u>992,0</u>
5. <u>Location, exploitation et entretien d'aéronefs</u>		
a) <u>Avions</u>		
Carburant	105,0	105,0
Frais de manutention au sol	75,0	75,0
	<u>180,0</u>	<u>180,0</u>
b) <u>Hélicoptères</u>		
Remboursement des coûts d'exploitation	6 348,0	4 954,0
Carburant	266,0	252,0
Frais de manutention au sol	27,0	27,0
Assurance	4,0	4,0
	<u>6 645,0</u>	<u>5 237,0</u>

	Du 7 nov. 1990 au 7 mai 1991 Prévisions <u>révisées</u>	Du 7 mai 1991 au 7 nov. 1991 Prévisions de <u>dépenses</u>
<b>6. <u>Achat de matériel de transport</u></b>		
Pièces détachées	185,0	185,0
Carburant, huile et lubrifiant	220,0	205,0
Equipement d'un atelier et réparations commerciales	25,0	15,0
Assurance	11,0	11,0
	<hr/> 441,0	<hr/> 414,0
<b>7. <u>Communications</u></b>		
Matériel de communications et pièces détachées	200,0	80,0
Matériel d'entretien et de réparation	8,0	8,0
Fournitures électriques	25,0	25,0
Téléphone, télex, télécopie, valise diplomatique, envois postaux et location de boîtes postales	200,0	200,0
	<hr/> 433,0	<hr/> 313,0
<b>8. <u>Achat d'autres matériels</u></b>		
Pièces détachées et entretien	28,0	25,0
Mobilier et matériel de bureau	15,0	8,0
Autres matériels	8,0	8,0
	<hr/> 51,0	<hr/> 41,0
<b>9. <u>Fournitures et services</u></b>		
Vérification externe des comptes	6,0	-
Dépenses de représentation	3,0	3,0
Services contractuels	80,0	80,0
Services et examens médicaux	30,0	30,0
Demandes d'indemnités et de règlements	5,0	5,0
Fournitures diverses	8,0	8,0
Fournitures et matériel médicaux	49,0	30,0
Fournitures de bureau	75,0	75,0
Services divers	8,0	8,0
Abonnements	15,0	15,0
Uniformes et habillement	30,0	30,0
Intendance et magasins	90,0	90,0
	<hr/> 399,0	<hr/> 374,0

/...

	Du 7 nov. 1990 au 7 mai 1991 Prévisions <u>révisées</u>	Du 7 mai 1991 au 7 nov. 1991 Prévisions de <u>dépenses</u>
10. <u>Fret et camionnage</u>	40,0	40,0
11. <u>Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité</u>	150,0	150,0
12. <u>Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</u>	343,6	336,6
13. <u>Système intégré de gestion</u>	88,0	87,0
14. <u>Contributions du personnel</u>	591,6	582,0
Dépenses totales, 1 à 14	<u>19 421,2</u>	<u>16 380,1</u>
15. <u>Recettes provenant des contributions du personnel</u>	<u>(591,6)</u>	<u>(582,0)</u>
Dépenses, montant net	<u>18 829,6</u>	<u>15 798,1</u>



ANNEXE VI

Groupe d'observateurs des Nations Unies en Amérique centrale

Informations complémentaires concernant les prévisions de dépenses pour la période allant du 7 novembre 1990 au 7 mai 1991

1. Dépenses afférentes au personnel militaire

1 a) Observateurs militaires

1 a) i) Indemnité de subsistance

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
7 novembre 1989-7 mai 1990 : dépenses	1 251 600
7 mai-7 novembre 1990 : montant révisé	3 504 500
7 novembre 1990-7 mai 1991 : prévisions de dépenses	2 488 000

1. Le montant prévu doit permettre de verser une indemnité de subsistance à 260 observateurs militaires pour la période allant du 7 novembre au 15 décembre 1990 et à 158 observateurs militaires à partir du 16 décembre 1990. Au cours de cette période, on prévoit la relève de 102 observateurs militaires.

2. Pour l'ensemble des prévisions de dépenses, les taux retenus pour l'indemnité de subsistance sont les suivants :

<u>Pays</u>	<u>Trente premiers jours</u>	<u>A partir du trente et unième jour</u>	<u>Répartition des observateurs</u>
(Dollars des Etats-Unis)			
Costa Rica	125	70	10
El Salvador	63	60	20
Guatemala	90	64	28
Honduras	98	65	62
Nicaragua	115	87	38

1 a) ii) Frais de voyage (relève)

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
7 novembre 1989-7 mai 1990 : dépenses	445 600
7 mai-7 novembre 1990 : montant révisé	123 900
7 novembre 1990-7 mai 1991 : prévisions de dépenses	606 000

/...

3. Le montant prévu correspond aux frais afférents à 204 voyages retour de la zone de la mission et 102 voyages aller, par vol régulier.

4. On a tablé sur une moyenne de 1 980 dollars par personne pour chaque voyage aller vers Tegucigalpa (Honduras) par vol régulier, y compris 100 kilogrammes de bagages non accompagnés. Ce chiffre est une moyenne des tarifs en vigueur au départ de la capitale de chacun des 11 pays qui fournissent actuellement des observateurs et autres militaires à l'ONUCA.

1 a) iii) Indemnité d'habillement et d'équipement

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
7 novembre 1989-7 mai 1990 : dépenses	8 700
7 mai-7 novembre 1990 : montant révisé	26 000
7 novembre 1990-7 mai 1991 : prévisions de dépenses	15 800

5. Le montant prévu doit permettre de verser une indemnité d'habillement et d'équipement à 158 observateurs militaires, à raison de 200 dollars par observateur et par an.

1 b) Personnel militaire autre que les observateurs

1 b) i) Remboursement du coût des contingents, aux taux standard

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
7 novembre 1989-7 mai 1990 : dépenses	1 661 000
7 mai-7 novembre 1990 : montant révisé	1 252 800
7 novembre 1990-7 mai 1991 : prévisions de dépenses	408 300

6. Les sommes remboursables ont été calculées aux taux standard de 950 dollars par personne et par mois comme solde de base, plus 280 dollars pour les spécialistes (25 % des effectifs) et 65 dollars pour l'amortissement du coût du paquetage et de l'équipement individuel. Des remboursements sont prévus au titre de 159 militaires (130 pour l'appui hélicopté et 29 pour les patrouilles navales) pour la période allant du 7 novembre au 15 décembre 1990 et de 29 militaires à compter du 16 décembre 1990.

1 b) ii) Indemnité de subsistance

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
7 novembre 1989-7 mai 1990 : dépenses	522 000
7 mai-7 novembre 1990 : montant révisé	2 056 000
7 novembre 1990-7 mai 1991 : prévisions de dépenses	694 200

7. Le montant prévu correspond aux indemnités de subsistance à verser à 159 militaires pour la période allant du 7 novembre au 15 décembre 1990 et à 29 militaires à partir du 16 décembre 1990.

1 b) iii) Frais de voyage (relève)

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
7 novembre 1989-7 mai 1990 : dépenses	1 064 100
7 mai-7 novembre 1990 : montant révisé	35 000
7 novembre 1990-7 mai 1991 : prévisions de dépenses	246 000

8. Le montant prévu doit permettre de payer 130 voyages retour pour le personnel d'appui hélicoptéré, au coût moyen, par air et par mer, de 1 000 dollars par personne, et 29 voyages aller-retour (pour relève) pour le personnel naval, au coût moyen de 4 000 dollars, par vol régulier.

2. Dépenses afférentes au personnel civil

2 a) Personnel médical et équipage

2 a) i) Indemnité de subsistance

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
7 novembre 1989-7 mai 1990 : dépenses	109 600
7 mai-7 novembre 1990 : montant révisé	298 700
7 novembre 1990-7 mai 1991 : prévisions de dépenses	186 700

9. Le montant prévu correspond aux indemnités de subsistance à verser à 10 membres du personnel médical et aux quatre membres de l'équipage d'un avion fourni par un Etat Membre à titre de contribution volontaire à l'ONUCA.

/...

2 a) ii) Frais de voyage (relève)

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
7 novembre 1989-7 mai 1990 : dépenses	17 800
7 mai-7 novembre 1990 : montant révisé	7 900
7 novembre 1990-7 mai 1991 : prévisions de dépenses	64 000

10. Il est prévu 14 voyages aller-retour pour la relève du personnel médical et de l'équipage d'un avion, au coût de 4 570 dollars par voyage aller-retour, y compris 100 kilogrammes de bagages non accompagnés, par vol régulier.

2 a) iii) Indemnité d'habillement et d'équipement

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
7 novembre 1989-7 mai 1990 : dépenses	1 000
7 mai-7 novembre 1990 : montant révisé	1 400
7 novembre 1990-7 mai 1991 : prévisions de dépenses	1 400

11. Le montant prévu correspond à l'indemnité d'habillement et d'équipement au titre de 10 membres du personnel médical et des quatre membres de l'équipage d'un avion, à raison de 200 dollars par personne et par an.

2 b) Personnel international et agents locaux

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
7 novembre 1989-7 mai 1990 : dépenses	2 997 100
7 mai-7 novembre 1990 : montant révisé	3 994 000
7 novembre 1990-7 mai 1991 : prévisions de dépenses	4 042 600

12. Le tableau d'effectifs actuel de l'ONUCA et celui proposé pour 1990/91 figurent à l'annexe VIII, d'où il ressort que le nombre total de postes sera passé de 186 à 164 au 1er janvier 1991, soit une réduction nette de 22 postes. Ce changement correspond à une diminution de 20 postes d'agent du Service mobile et de six postes d'agent des services généraux et à une augmentation de quatre postes d'agent local. Les tableaux d'effectifs indiqués ne comprennent pas les postes liés au surcroît de travail, qui, en vertu de la nouvelle méthode adoptée pour les services d'appui aux opérations de maintien de la paix, apparaissent plus loin, à la rubrique 12 (Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix).

13. Le tableau ci-après indique les montants prévus pour les traitements et dépenses connexes de personnel ainsi que les dépenses correspondantes pour les deux périodes de mandat précédentes.

	<u>Dépenses</u> <u>7/11/89-</u> <u>7/5/90</u>	<u>Montant</u> <u>révisé</u> <u>7/5/90-</u> <u>7/11/90</u>	<u>Prévisions</u> <u>de dépenses</u> <u>7/11/90-</u> <u>7/5/91</u>
(Dollars des Etats-Unis)			
Traitements : personnel international	1 052 600	1 275 800	1 727 400
Traitements : agents locaux	160 200	317 600	335 000
Dépenses communes de personnel	864 600	1 090 200	960 400
Indemnité de subsistance (missions)	797 300	1 283 200	994 200
Indemnité de représentation	1 300	1 800	600
Frais de voyage	121 100	25 400	25 000
<b>Total</b>	<u>2 997 100</u>	<u>3 994 000</u>	<u>4 042 600</u>

Traitements du personnel international 2 062 400 dollars  
et des agents locaux

14. Le montant prévu à ce titre comprend 1 727 400 dollars pour les traitements du personnel international et 335 000 dollars pour les traitements des agents locaux, y compris le personnel temporaire, les heures supplémentaires et le sursalaire de nuit. Ce montant doit aussi permettre de couvrir les indemnités mensuelles de subsistance (missions) des agents du Service mobile, qui, jusqu'au 30 juin 1990, figuraient à la rubrique "Dépenses communes de personnel".

Dépenses communes de personnel 960 400 dollars

15. Le montant prévu couvre les indemnités pour charges de famille, les indemnités d'installation et les indemnités pour mobilité et difficulté des conditions de vie et de travail, ainsi que les cotisations à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, et au plan d'assurance maladie, les allocations de logement, les frais de voyage à l'occasion du congé dans les foyers et des voyages de visite familiale, les indemnités pour frais d'études et les frais de voyage connexes, les primes de rapatriement et les indemnités de représentation. Ce montant comprend aussi 52 000 dollars pour 26 voyages par vol régulier au titre du rapatriement de fonctionnaires internationaux vers leurs lieux d'affectation respectifs, à raison de 2 000 dollars par personne en moyenne, y compris 100 kilogrammes de bagages non accompagnés. Les indemnités mensuelles de subsistance (missions), qui faisaient auparavant partie des dépenses communes de personnel, figurent désormais à la rubrique précédente (Traitements du personnel international et des agents locaux).

/...

Indemnité de subsistance (missions)

994 200 dollars

16. Le montant prévu à cette rubrique doit permettre de verser une indemnité de subsistance (missions) à 84 fonctionnaires internationaux pour la période allant du 7 novembre au 31 décembre 1990 et à 78 fonctionnaires internationaux à compter du 1er janvier 1991.

Frais de voyage

25 000 dollars

17. Le montant indiqué ci-dessus doit permettre de couvrir les frais de voyage du personnel en mission, soit les frais de voyage du Chef du Groupe d'observateurs militaires (pour se rendre à New York), les voyages périodiques de fonctionnaires de l'ONUCA qui doivent se rendre à New York ou de fonctionnaires de New York qui doivent se rendre auprès de l'ONUCA, pour consultation, et les frais de voyage de fonctionnaires dans la zone de la mission.

3. Locaux, dont logements

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
7 novembre 1989-7 mai 1990 : dépenses	269 800
7 mai-7 novembre 1990 : montant révisé	436 100
7 novembre 1990-7 mai 1991 : prévisions de dépenses	443 000

18. Le tableau ci-après permet de comparer le montant des ressources demandées actuellement au montant des dépenses des deux périodes de mandat précédentes.

	<u>Dépenses</u> <u>7/11/89-</u> <u>7/5/90</u>	<u>Montant</u> <u>révisé</u> <u>7/5/90-</u> <u>7/11/90</u>	<u>Prévisions</u> <u>de dépenses</u> <u>7/11/90-</u> <u>7/5/91</u>
	(Dollars des Etats-Unis)		
Acquisition, construction et rénovation	133 800	149 300	110 000
Location et entretien	122 700	275 300	308 000
Eclairage, chauffage, énergie et eau	13 300	11 500	25 000
Total	<u>269 800</u>	<u>436 100</u>	<u>443 000</u>

Acquisition, construction et rénovation

110 000 dollars

19. Il est prévu d'acquérir et d'ériger sur l'aéroport de Tegucigalpa un hangar pour l'entretien des aéronefs afin de remplacer l'abri que le détachement militaire hélicopté a installé et qu'il remportera lors de son rapatriement.

Location et entretien

308 000 dollars

20. Le montant ci-dessus doit permettre de couvrir les loyers du quartier général de l'ONUCA à Tegucigalpa (Honduras) et d'un bureau de liaison dans chacune des villes suivantes : Managua (Nicaragua), San José (Costa Rica), San Salvador (El Salvador) et Guatemala City (Guatemala), soit 220 000 dollars au total. Il comprend aussi les frais afférents à deux centres de vérification (Santa Rosa de Copan et Choluteca), deux postes pour patrouille d'observation (La Esperanza et La Guarita) et un port pour patrouilleurs (San Lorenzo) au Honduras; trois centres de vérification (Chinandega, Ocotal et Esteli) et un port pour patrouilleurs (Puerto Potosi) au Nicaragua; un centre de vérification au Costa Rica (Los Chiles) et un autre en El Salvador (San Miguel) et deux centres de vérification au Guatemala (Esquipulas et Jutiapa). Le montant en question comprend également 88 000 dollars pour des travaux de goudronnage sur l'aéroport de Tegucigalpa, utilisé pour l'entretien des aéronefs, et, dans une moindre mesure, dans certains des centres de vérification (30 000 dollars), des transformations et des réparations de locaux dans les cinq pays de la zone d'opérations (15 000 dollars), les fondations du hangar qui doit servir à l'entretien des aéronefs à Tegucigalpa (12 000 dollars) et les matériaux de construction et services contractuels nécessaires pour l'entretien régulier des locaux au quartier général, dans les bureaux régionaux de liaison et les centres de vérification (31 000 dollars).

Eclairage, chauffage, énergie et eau

25 000 dollars

21. Ce chiffre correspond aux dépenses d'électricité et d'eau dans tous les lieux indiqués plus haut, au paragraphe 20.

4. Acquisition, fonctionnement et entretien de bateaux

	<u>Dollars des</u> <u>Etats-Unis</u>
7 novembre 1989-7 mai 1990 : dépenses	538 000
7 mai-7 novembre 1990 : montant révisé	525 800
7 novembre 1990-7 mai 1991 : prévisions de dépenses	863 000

22. Le tableau ci-après permet de comparer les ressources demandées actuellement aux dépenses des deux périodes de mandat précédentes.

<u>Dépenses</u>	<u>Montant</u>	<u>Prévisions</u>
<u>7/11/89-</u>	<u>révisé</u>	<u>de dépenses</u>
<u>7/5/90</u>	<u>7/5/90-</u>	<u>7/11/90-</u>
	<u>7/11/90</u>	<u>7/5/91</u>

(Dollars des Etats-Unis)

Transport et déploiement des vedettes rapides mises à la disposition de la mission par des gouvernements	538 000	-	-
Remboursement des coûts d'exploitation	-	483 800	576 000
Carburant	-	35 200	280 000
Assurance	-	6 800	7 000
<b>Total</b>	<b>538 000</b>	<b>525 800</b>	<b>863 000</b>

Remboursement des coûts d'exploitation 576 000 dollars

23. Il est prévu de rembourser à un Etat Membre le coût d'utilisation de quatre vedettes rapides qu'il a mises à la disposition de l'ONUCA, au taux convenu de 24 000 dollars par vedette et par mois pendant six mois.

Carburant 280 000 dollars

24. Le montant ci-dessus a été établi sur la base de 580 heures d'utilisation par mois en moyenne pour les quatre vedettes rapides, pour une consommation moyenne de carburant de 227 litres par heure (0,35 dollar le litre).

Assurance 7 000 dollars

25. Le montant ci-dessus doit permettre d'assurer en responsabilité civile les quatre vedettes rapides.

5. Location, utilisation et entretien des aéronefs

5 a) Avion

	<u>Dollars des</u>
	<u>Etats-Unis</u>
7 novembre 1989-7 mai 1990 : dépenses	125 000
7 mai-7 novembre 1990 : montant révisé	170 200
7 novembre 1990-7 mai 1991 : prévisions de dépenses	180 000

26. Le tableau ci-après permet de comparer les ressources demandées actuellement aux dépenses des deux périodes de mandat précédentes.



	<u>Dépenses</u> <u>7/11/89-</u> <u>7/5/90</u>	<u>Montant</u> <u>révisé</u> <u>7/5/90-</u> <u>7/11/90</u>	<u>Prévisions</u> <u>de dépenses</u> <u>7/11/90-</u> <u>7/5/91</u>
(Dollars des Etats-Unis)			
Carburant	44 400	95 400	105 000
Frais de manutention au sol	<u>80 600</u>	<u>74 800</u>	<u>75 000</u>
Total	<u>125 000</u>	<u>170 200</u>	<u>180 000</u>

27. On prévoit que les dépenses de carburant et de manutention au sol seront du même ordre que celles de la période précédente. Il n'est pas prévu de louer un appareil, le Gouvernement allemand ayant fait savoir qu'il continuera de mettre à la disposition de l'ONUCA un avion et un équipage de quatre membres.

5 b) Hélicoptères

	<u>Dollars des</u> <u>Etats-Unis</u>
7 novembre 1989-7 mai 1990 : dépenses	4 816 200
7 mai-7 novembre 1990 : montant révisé	7 406 400
7 novembre 1990-7 mai 1991 : prévisions de dépenses	6 645 000

28. Le tableau ci-après permet de comparer les ressources demandées actuellement aux dépenses des deux périodes de mandat précédentes.

	<u>Dépenses</u> <u>7/11/89-</u> <u>7/5/90</u>	<u>Montant</u> <u>révisé</u> <u>7/5/90-</u> <u>7/11/90</u>	<u>Prévisions</u> <u>de dépenses</u> <u>7/11/90-</u> <u>7/5/91</u>
(Dollars des Etats-Unis)			
Remboursement des coûts d'exploitation	4 683 100	7 084 400	6 348 000
Carburant	106 000	310 500	266 000
Frais de manutention au sol	19 400	-	27 000
Assurance	<u>7 700</u>	<u>11 500</u>	<u>4 000</u>
Total	<u>4 816 200</u>	<u>7 406 400</u>	<u>6 645 000</u>

/...

Remboursement des coûts d'exploitation

6 348 000 dollars

29. Ce montant doit permettre de rembourser à un Etat Membre le coût d'exploitation de huit hélicoptères au cours du mois de novembre 1990 (635 000 dollars) et le coût estimatif du rapatriement dudit appareil (645 000 dollars). Ce montant comprend aussi les frais de location de quatre hélicoptères civils légers pendant 21 jours seulement au cours du mois de novembre (314 000 dollars) et de six hélicoptères Bell 212 à partir du 1er décembre 1990 (4 554 000 dollars), y compris les frais stipulés dans le contrat de location pour le déplacement (aller et retour) des appareils (382 000 dollars).

Carburant

266 000 dollars

30. Le montant ci-dessus a été établi sur la base des dépenses effectives de la période antérieure et doit permettre de faire fonctionner 8 hélicoptères fournis par un gouvernement pendant le mois de novembre (43 000 dollars), 4 hélicoptères civils légers pendant 21 jours en novembre (13 000 dollars) et 6 hélicoptères Bell 212 à partir du 1er décembre 1990 (210 000 dollars).

Frais de manutention au sol

27 000 dollars

31. Le montant ci-dessus correspond au montant estimatif des frais de manutention au sol et des taxes d'atterrissage pendant la période couverte par le mandat.

Assurance

4 000 dollars

32. Ce montant correspond aux frais d'assurance responsabilité civile des hélicoptères.

6. Achat de matériel de transport

	<u>Dollars des</u> <u>Etats-Unis</u>
7 novembre 1989-7 mai 1990 : dépenses	4 197 700
7 mai-7 novembre 1990 : montant révisé	657 500
7 novembre 1990-7 mai 1991 : prévisions de dépenses	441 000

33. Le tableau ci-après permet de comparer les ressources demandées actuellement aux dépenses correspondantes de deux périodes de mandat précédentes.

	<u>Dépenses</u> <u>7/11/89-</u> <u>7/5/90</u>	<u>Montant</u> <u>révisé</u> <u>7/5/90-</u> <u>7/11/90</u>	<u>Prévisions</u> <u>de dépenses</u> <u>7/11/90-</u> <u>7/5/91</u>
(Dollars des Etats-Unis)			
Location des véhicules (dont camions frigorifiques)	818 900	101 200	-
Achat de véhicules	3 242 600	-	-
Pièces détachées	69 200	275 100	185 000
Carburant et lubrifiants	58 600	256 900	220 000
Matériel d'entretien des véhicules et réparations effectuées par des entreprises privées	2 000	4 000	25 000
Assurance	<u>6 400</u>	<u>20 300</u>	<u>11 000</u>
Total	<u><u>4 197 700</u></u>	<u><u>657 500</u></u>	<u><u>441 000</u></u>

Pièces détachées 185 000 dollars

34. Le montant prévu à ce titre correspond au coût des pièces détachées nécessaires à l'entretien des véhicules, les pneus notamment (148 000 dollars), ainsi que le coût des contrats d'entretien passés avec des entreprises locales (37 000 dollars).

Carburant et lubrifiants 220 000 dollars

35. Le montant prévu doit permettre d'acheter de l'essence, de l'huile de moteur et d'autres produits pétroliers nécessaires pour l'exploitation des véhicules. Ce montant a été établi sur la base des prix actuels et compte tenu de la réduction prévue du parc (de 219 à 157) véhicules d'ici la fin de décembre 1990.

Matériel d'entretien des véhicules et réparations effectuées par des entreprises privées 25 000 dollars

36. Le montant prévu à cette rubrique doit permettre d'acheter toute une série d'outils et de matériels pour les ateliers d'entretien. Il doit aussi permettre de payer les réparations effectuées par des entreprises locales sur les véhicules qui auraient subi des accidents graves.

Assurance 11 000 dollars

37. Le montant ci-dessus doit permettre d'assurer en responsabilité civile le parc de véhicules du Groupe.

/...

7. Communications

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
7 novembre 1989-7 mai 1990 : dépenses	5 958 400
7 mai-7 novembre 1990 : montant révisé	774 400
7 novembre 1990-7 mai 1991 : prévisions de dépenses	433 000

38. Le tableau ci-dessous permet de comparer les ressources demandées actuellement aux dépenses des deux périodes de mandat précédentes.

	<u>Dépenses</u> <u>7/11/89-</u> <u>7/5/90</u>	<u>Montant</u> <u>révisé</u> <u>7/5/90-</u> <u>7/11/90</u>	<u>Prévisions</u> <u>de dépenses</u> <u>7/11/90-</u> <u>7/5/91</u>
(Dollars des Etats-Unis)			
Matériel de communication, pièces détachées et réparations	4 825 800	438 500	200 000
Groupes électrogènes et pièces détachées	288 100	-	-
Purificateurs d'eau	32 100	-	-
Matériel téléphonique	13 800	-	-
Matériel d'entretien et de réparation	353 700	-	8 000
Fournitures électriques	25 300	58 200	25 000
Téléphone, télex, télécopie, valise diplomatique, envois postaux et location de boîtes postales	145 800	277 700	200 000
Aide à la navigation aérienne et au sol	273 800	-	-
<u>Matériel de communication, pièces de rechange et réparations</u>			200 000 dollars

39. Ce montant doit servir à payer l'achat, transport compris, de 10 répéteurs compacts O.m destinés à accroître la portée du matériel mobile de communications internes actuel (95 000 dollars) et des fournitures nécessaires au fonctionnement et à l'entretien du système de communications de l'ONUCA dans les cinq pays de l'Amérique centrale (105 000 dollars).

/...

Matériel d'entretien et de réparation 8 000 dollars

40. Le montant prévu à cette rubrique doit permettre d'acheter des boîtes à outils, de l'outillage et divers articles spéciaux pour les différentes unités de la section des communications.

Fournitures électriques 25 000 dollars

41. Le montant ci-dessus doit permettre d'acheter des fournitures pour l'entretien et la réparation des installations électriques de l'ONUCA dans les cinq pays où opère la mission : gros câbles électriques servant à relier le matériel et les appareils de communication aux groupes électrogènes, appareillage électrique, éclairage de sécurité, prises de terre, paratonnerres et matériels divers.

Téléphone, télex, télécopie, valise diplomatique, envois postaux et location de boîtes postales 200 000 dollars

42. Le montant prévu à cette rubrique doit permettre de louer un transpondeur pour communications par satellite (42 500 dollars) et de couvrir les frais de communication par les réseaux commerciaux (21 000 dollars), de valise diplomatique (10 500 dollars), d'appels téléphoniques locaux, interurbains et internationaux (120 000 dollars), et de télex, d'affranchissement et de location de boîtes postales (6 000 dollars).

8. Achat d'autres matériels

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
7 novembre 1989-7 mai 1990 : dépenses	809 800
7 mai-7 novembre 1990 : montant révisé	306 500
7 novembre 1990-7 mai 1991 : prévisions de dépenses	51 000

43. Le tableau ci-après permet de comparer les ressources demandés actuellement aux dépenses des deux périodes de mandat précédentes.

<u>Dépenses</u>	<u>Montant révisé</u>	<u>Prévisions de dépenses</u>
<u>7/11/89-</u>	<u>7/5/90-</u>	<u>7/11/90-</u>
<u>7/5/90</u>	<u>7/11/90</u>	<u>7/5/91</u>

(Dollars des Etats-Unis)

Pièces de rechange et entretien d'autres matériels	-	-	28 000
Mobilier et matériel de bureau	479 500	214 200	15 000
Autres matériels	330 300	92 300	8 000

/...

Pièces de rechange et entretien d'autres matériels 28 000 dollars

44. Le montant prévu à cette rubrique doit permettre d'acquérir les pièces de rechange et les services d'entretien nécessaires pour les machines de bureau, notamment le matériel de TEI, les magnétoscopes et caméras vidéo, les photocopieuses et autres appareils.

Mobilier et matériel de bureau 15 000 dollars

45. Le montant indiqué doit permettre d'acheter un complément de matériel pour les réseaux informatiques en cours d'installation.

Autres matériels 8 000 dollars

46. Il est prévu d'acheter trois réfrigérateurs fonctionnant au kérosène (2 400 dollars), huit climatiseurs (4 800 dollars) et divers autres matériels non durables (800 dollars).

9. Fournitures et services

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
7 novembre 1989-7 mai 1990 : dépenses	867 300
7 mai-7 novembre 1990 : montant révisé	496 000
7 novembre 1990-7 mai 1991 : prévisions de dépenses	399 000

47. Le tableau ci-après permet de comparer les ressources demandées actuellement aux dépenses des deux périodes de mandat précédentes.

	<u>Dépenses</u> <u>7/11/89-</u> <u>7/5/90</u>	<u>Montant</u> <u>révisé</u> <u>7/5/90-</u> <u>7/11/90</u>	<u>Prévisions</u> <u>de dépenses</u> <u>7/11/90-</u> <u>7/5/91</u>
	(Dollars des Etats-Unis)		
Vérification externe des comptes	-	6 000	6 000
Dépenses de représentation	2 700	5 100	3 000
Services contractuels	32 700	85 500	80 000
Services et examens médicaux	1 100	77 200	30 000
Demandes d'indemnités et règlements divers	22 800	2 000	5 000
Fournitures diverses	15 400	12 500	8 000

/...

<u>Dépenses</u>	<u>Montant</u>	<u>Prévisions</u>
<u>7/11/89-</u>	<u>révisé</u>	<u>de dépenses</u>
<u>7/5/90</u>	<u>7/5/90-</u>	<u>7/11/90-</u>
	<u>7/11/90</u>	<u>7/5/91</u>

(Dollars des Etats-Unis)

Fournitures médicales et matériel médical	93 300	7 500	49 000
Papeterie et fournitures de bureau	98 000	126 000	75 000
Abonnements	7 000	14 900	8 000
Services divers	22 700	28 700	15 000
Habillement, uniformes et fournitures diverses	34 400	600	30 000
Ratins	254 700	15 000	-
Intendance générale	282 500	117 000	90 000

Vérification externe des comptes 6 000 dollars

48. Le montant prévu correspond au coût de la vérification externe des comptes de la mission.

Dépenses de représentation 3 000 dollars

49. Il est prévu quelques réceptions qui seront offertes aux personnalités locales tant pour courtoisie que pour servir les intérêts officiels de la mission.

Services contractuels 80 000 dollars

50. Le montant prévu à cette rubrique est destiné à couvrir les coûts du blanchissage, du nettoyage à sec et des services de retouche pour tous les soldats et les agents du Service mobile (10 000 dollars), des services de sécurité pour tous les bureaux de liaison et le quartier général de l'ONU (30 000 dollars), des services de nettoyage pour tous les bureaux de liaison et le quartier général de l'ONU (30 000 dollars) et d'autres services contractuels (10 000 dollars).

Services et examens médicaux 30 000 dollars

51. Le montant ci-dessus couvre le coût des services médicaux et des examens médicaux de fin de mission pour tout le personnel militaire.

Demandes d'indemnités et règlements divers 5 000 dollars

52. Le montant prévu couvre le coût des demandes d'indemnités et règlements divers découlant de l'activité quotidienne de la mission.

/...

Fournitures diverses

8 000 dollars

53. Le montant demandé à cette rubrique doit permettre de couvrir le coût des fournitures de voirie et de nettoyage.

Fournitures médicales et matériel médical

49 000 dollars

54. Un montant de 25 000 dollars est prévu pour l'achat de fournitures médicales, soit des médicaments (15 000 dollars), des fournitures pour laboratoire (5 000 dollars), et des tenues et articles de chirurgie (5 000 dollars). Il est en outre prévu un montant de 24 000 dollars pour le matériel médical, à savoir de nouvelles trousse de premiers secours (5 000 dollars), des brancards (5 000 dollars), des compresses antibrûlures (5 000 dollars), du matériel pour ambulance (5 000 dollars) et d'autres matériels médicaux (4 000 dollars).

Papeterie et fournitures de bureau

75 000 dollars

55. Le montant ci-dessus doit permettre d'acheter une large gamme de fournitures pour les besoins de tous les bureaux de la mission, notamment des fournitures pour la reproduction des documents et l'impression des formules.

Abonnements

8 000 dollars

56. Le montant prévu à cette rubrique couvre le coût des abonnements à des journaux et périodiques.

Services divers

15 000 dollars

57. Sont prévus à cette rubrique les droits et redevances, frais bancaires et autres services divers qui ne figurent pas sous d'autres rubriques des présentes estimations de dépenses.

Habillement, uniformes et fournitures diverses

30 000 dollars

58. Le montant prévu à cette rubrique correspond au coût des habits fournis par l'ONU que les intéressés conservent lors de la relève des contingents.

Intendance générale

90 000 dollars

59. Le montant prévu doit permettre de couvrir le coût des articles suivants : matériel d'emballage et de conditionnement, extincteurs, ustensiles de cuisine, vaisselle, couverts, matelas, couvertures, draps, bidons, drapeaux et auto-collants.

10. Fret et camionnage

	<u>Dollars des</u> <u>Etats-Unis</u>
7 novembre 1989-7 mai 1990 : dépenses	104 700
7 mai-7 novembre 1990 : montant révisé	36 300
7 novembre 1990-7 mai 1991 : prévisions de dépenses	40 000

/...



60. Le montant estimatif des dépenses couvre les frais d'expédition, de manutention et d'acheminement à destination et en provenance de la zone de la mission qui ne sont pas pris en compte sous une autre rubrique.

11. Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
7 novembre 1989-7 mai 1990 : dépenses	500 000
7 mai-7 novembre 1990 : montant révisé	250 000
7 novembre 1990-7 mai 1991 : prévisions de dépenses	150 000

61. Le montant estimatif des dépenses couvre le coût du remboursement aux gouvernements des indemnités qu'ils versent, en application de leur législation et/ou des règlements pertinents, aux membres de leurs contingents en cas de décès, de blessures, d'invalidité ou de maladie imputables au service auprès de l'ONUCA et compte tenu des montants engagés précédemment.

12. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
7 novembre 1989-7 mai 1990 : dépenses	-
7 mai-7 novembre 1990 : montant révisé	941 200
7 novembre 1990-7 mai 1991 : prévisions de dépenses	343 600

62. Conformément à la nouvelle méthode de financement des postes autorisés au titre de l'appui aux opérations de maintien de la paix, il est prévu à la présente rubrique un montant correspondant à 8,5 % du total des 4 042 600 dollars indiqué plus haut, à la rubrique 2 b), pour les traitements, dépenses communes de personnel et frais de voyage des fonctionnaires civils dans la zone de la mission.

13. Système intégré de gestion

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
7 novembre 1989-7 mai 1990 : dépenses	-
7 mai-7 novembre 1990 : montant révisé	51 000
7 novembre 1990-7 mai 1991 : prévisions de dépenses	88 000

63. Le montant prévu doit permettre de couvrir une part du financement du système intégré de gestion dont il est question dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1990-1991 a/.

14. Contributions du personnel

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
7 novembre 1989-7 mai 1990 : dépenses	398 200
7 mai-7 novembre 1990 : montant révisé	531 900
7 novembre 1990-7 mai 1991 : prévisions de dépenses	591 600

64. Les dépenses de personnel indiquées à la rubrique 2 b) du présent budget, intitulée "Personnel international et agents locaux", sont exprimées en montants nets. Le montant ci-dessus représente donc la différence entre les traitements bruts et nets, c'est-à-dire le montant des contributions du personnel auquel les émoluments des fonctionnaires de l'ONU sont assujettis conformément au Statut du personnel de l'Organisation.

15. Recettes provenant des contributions du personnel

	<u>Dollars des Etats-Unis</u>
7 novembre 1989-7 mai 1990 : recettes	398 200
7 mai-7 novembre 1990 : montant révisé	531 900
7 novembre 1990-7 mai 1991 : prévisions de recettes	591 600

65. Les traitements et émoluments des fonctionnaires de l'ONU sont soumis à retenue au titre des contributions du personnel conformément à l'article 3.3 du Règlement du personnel. Toutes les recettes provenant des contributions du personnel qui ne sont pas utilisées à d'autres fins aux termes d'une résolution de l'Assemblée générale sont portées au crédit du Fonds de péréquation des impôts constitué en vertu de la résolution 973 A (X) de l'Assemblée générale, en date du 15 décembre 1955. Le compte de chaque membre au Fonds de péréquation est crédité au prorata de la contribution dudit Etat au budget de l'ONUCA. Le montant des contributions du personnel qui est prévu à la rubrique 14 du présent budget est porté en recettes à la présente rubrique comme recettes provenant des contributions du personnel.

Note

a/ Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-quatrième session, Supplément No 6 (A/44/6/Rev.1), chap. 28A.

ANNEXE VII

Groupe d'observateurs des Nations Unies en Amérique centrale

Informations complémentaires concernant les prévisions de dépenses  
pour la période allant du 7 mai au 7 novembre 1991

1. Les prévisions relatives au semestre commençant le 7 mai 1991 ont été établies sur la base des montants prévus pour la fin de la période actuelle de mandat, le 7 mai 1991, à l'exception des éléments ci-après :

1. Locaux, dont logements

2. Il n'est pas demandé de ressources pour l'acquisition, la construction et la rénovation des locaux; il est en outre prévu que quatre centres de vérification seront fermés.

2. Entretien de navires

3. Un montant de 129 000 dollars est prévu pour la révision générale annuelle des quatre patrouilleurs mis à la disposition de l'ONUCA par un Etat membre.

3. Communications

Achat d'autres matériels, fournitures et services

4. On table sur une réduction des ressources nécessaires au titre du matériel et des pièces de rechange de communications, des pièces de rechange et de l'entretien d'autres matériels, du mobilier et du matériel de bureau, de la vérification externe des comptes et des fournitures médicales et matériel médical.

ANNEXE VIII

Groupe d'observateurs des Nations Unies en Amérique centrale

Tableau d'effectifs actuel (1989-1990) et tableau proposé pour 1990-1991

	<u>Nombre de postes</u>	
	(1989-1990)	(1990-1991)
<u>Administrateurs et fonctionnaires</u>		
<u>de rang supérieur</u>		
SSG	1	-
D-2	1	2
D-1	1	1
P-5	5	5
P-4	4	4
P-3	3	3
P-2	2	2
Total	<u>17</u>	<u>17</u>
<u>Agents des services généraux et</u>		
<u>autres catégories</u>		
Services généraux	17	11
Service mobile	70	50
Agents locaux	82	86
Total	<u>169</u>	<u>147</u>
Total général	<u>186</u>	<u>164</u>

-----